



## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial du produit/désignation** GREEN&CLEAN H1

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

##### Secteur d'utilisation

SU20 Santé publique.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur

METASYS Medizintechnik GmbH

Florianistrasse 3

AUSTRIA-6063 Rum bei Innsbruck

Téléphone: \*43-512-205420

Télécopie: \*43-512-205420-7

E-mail: sebastian.geiger@metasys.com

Service responsable de l'information: ENT

Renseignement téléphone: \*43-512-205420

Renseignement fax: \*43-512-205420-7

E-mail (personne compétente): sebastian.geiger@metasys.com

www.metasys.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Giftnotruf München \*49-(0)89-19240

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

#### Dangers pour la santé

Acute Tox. 4

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H302 Nocif en cas d'ingestion.

#### Dangers pour la santé

Acute Tox. 4

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H312 Nocif par contact cutané.

#### Dangers pour la santé

Skin Corr. 1B

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### Dangers pour la santé

Resp. Sens. 1

#### Consignes en cas de risques pour la santé

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

**Dangers pour l'environnement**

Aquatic Acute 1

**consignes en cas de risques pour l'environnement**

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Procédure de classification**

Classification (légale) harmonisée.

**remarque**

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**2.2 Éléments d'étiquetage****étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]****Pictogrammes des risques**

GHS05

GHS07

GHS08

GHS09

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger****Consignes en cas de risques pour la santé**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

**Consignes en cas de risques pour l'environnement**

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

**Conseils de prudence****Informations générales:**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

**Prévention**

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

**Réaction:**

P301+ P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342 + P311 Bei Symptomen der Atemwege: GIFTINFORMATIONSZENTRUM oder Arzt anrufen.

P391 Recueillir le produit répandu.

**Evacuation:**

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

**Identificateurs produit**

Subtilisin

Quartäre Ammoniumverbindungen, Benzyl-C8-18-alkyldimethyl, Chloride

Alkyl Polyglykolether C10-16 mit PO und EO

**2.3 Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants****3.1/3.2 Substances/Mélanges****Composants dangereux**

subtilisine	<=6 %
CAS 9014-01-1	
EC 232-752-2	
INDEX 647-012-00-8	
STOT SE 3, H335 / Skin Irrit. 2, H315 / Eye Dam. 1, H318 / Resp. Sens. 1, H334	
composés d'ammonium quaternaire, benzyl-C8-18-alkyldiméthyle, chlorures	<=20 %
CAS 63449-41-2	
EC 264-151-6	
INDEX 612-140-00-5	
Acute Tox. 4, H312 / Acute Tox. 4, H302 / Skin Corr. 1B, H314 / Aquatic Acute 1, H400	
Alkyl Polyglykolether C10-16 mit PO und EO	<=3 %
CAS 69227-22-1	
Acute Tox. 4, H302 / Eye Dam. 1, H318	

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**En cas d'inhalation**

En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'une inhalation d'aérosols, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**après contact avec la peau**

En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.



---

## En cas d'ingestion

Ne pas provoquer de vomissement. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### Informations complémentaires

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

#### 5.1 Moyen d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Poudre d'extinction. Eau pulvérisée.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

##### Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Ammoniac. Oxydes nitriques (NOx). Monoxyde de carbone. Chlorure d'hydrogène (HCl).

#### 5.3 Conseils aux pompiers

##### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Procédés de nettoyage

Matière appropriée pour recueillir le produit :

Matériau absorbant, organique.

sable

Liant universel. sciure de bois. kieselguhr. Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge.

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Pour les non-secouristes

##### Mesures de précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuel

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'un masque respiratoire.

##### Pour les secouristes

##### Protection individuelle

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

---

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour la rétention****Matière appropriée pour recueillir le produit:**

Liant universel

**Pour le nettoyage****Matière appropriée pour diluer ou neutraliser:**

Eau

**6.4 Référence à d'autres sections**

Aucune donnée disponible

---

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Mesures de protection****Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière**

Lors de travaux de remplissage, de transvasement ou de dosage ou encore de prélèvement d'échantillons, utiliser :

dispositifs fermés.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Conseils pour le stockage en commun****Matières à éviter**

Matières à éviter

Agents oxydants.

Ne pas stocker ensemble avec :

Agents oxydants.

**Classe de stockage**

Brennbare ätzende Stoffe (flüssig).

**Autres indications relatives aux conditions de stockage****température de stockage**

Valeur 5 - 30 °C

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)****Recommandation**

Observer le mode d'emploi.

---

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites au poste de travail**

n°CAS	Agent	LTV	STV	remarque
9014-01-1	Subtilisins (proteolytic enzymes as 100% pure crystalline enzyme)		0,00006 mg/m <sup>3</sup>	Switzerland

LTV = valeur limite au poste de travail à long terme

STV = valeur limite au poste de travail à court terme

source: GESTIS International Limit Values (<http://limitvalue.ifa.dguv.de/>)Procédé de surveillance ou d'observation.: GESTIS Analytical Methods (<http://amcaw.ifa.dguv.de/>)

---

## 8.2 Contrôle de l'exposition

### Protection individuelle

#### Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

### Protection yeux/visage

#### Protection oculaire appropriée:

lunettes à coques

#### Modèles de protection oculaire recommandés

##### normes DIN/EN

DIN EN 165

### Protection de la peau

#### Protection des mains:

##### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués :

##### Matériau approprié:

NBR (Caoutchouc nitrile)

##### Caractéristiques exigées:

imperméable aux liquides.

**Epaisseur du matériau des gants** 0,4 mm

#### Modèles de gants recommandés

##### normes DIN/EN

EN ISO 374

#### Mesures de protection supplémentaires pour les mains

Porter si possible des gants en coton par-dessous.

#### remarque

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

### Protection corporelle:

#### Protection du corps appropriée:

blouse de laboratoire

### Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### aspect

##### État physique

liquide:

visqueux

##### Couleur

bleu

##### Odeur

caractéristique



	paramètre	Méthode - source - remarque
	Point de fusion/point de congélation	non déterminé
	Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé
	inflammabilité	non déterminé
	Limite supérieure d'explosivité	non déterminé
	limite inférieure d'explosivité	non déterminé
	Point éclair (°C) >63 °C	Point éclair (°C):
	Température d'auto-inflammabilité	non déterminé
	Température de décomposition	non déterminé
	pH ca.7 Concentration 10 g/L	
	Viscosité, cinématique	non déterminé
	Solubilité dans l'eau	non déterminé
	Soluble (g/L) dans	non déterminé
	Solubilité dans les corps gras	non déterminé
	Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé
	Pression de vapeur	non déterminé
	Densité et densité relative 1,01 g/cm <sup>3</sup> Temperature 20 °C	
	Densité de vapeur relative	non déterminé
	caractéristiques des particules	non déterminé
	Viscosité, dynamique 120 mPa*s	
	temps d'écoulement	non déterminé

## 9.2 Autres informations

### Teneur en solvant

Valeur <1 %

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible.

---

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Aucune information disponible.

---

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****Remarques générales**

L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë****Toxicité orale aiguë** >1000 mg/kg**Dose efficace**

DL50:

**Espèce:**

Rat.

**Temps d'exposition:** 48 h**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation cutanée****Résultat / évaluation**

sensibilisant.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

Aucune information disponible.

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Toxicité aquatique****Toxicité pour la daphnia** =0,1 mg/L**Dose efficace:**

EC50:

**Temps d'exposition:** =48 h**espèce:**

Daphnia magna

**Toxicité terrestre****Effets sur les microorganismes du sol****remarque**

Aucune donnée disponible

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.





## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

## 12.7 Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### remarque

Eliminer en observant les réglementations administratives.

### Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

#### Avant utilisation conforme

**Code des déchets produit** 070699

**déchets dangereux** Non

#### Désignation des déchets

déchets non spécifiés ailleurs

#### Après utilisation conforme

**Code des déchets conditionnement** 150102

**déchets dangereux** Non

#### Désignation des déchets

emballages en matières plastiques

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	1760	1760	1760
14.2 Désignation officielle pour le transport	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (QUATERNARY AMMONIUM COMPOUND)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (QUATERNARY AMMONIUM COMPOUND)	Corrosive liquid, n.o.s. (QUATERNARY AMMONIUM COMPOUND)
14.3 Classe(s)	8	8	8
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui.	Oui.	Oui.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non applicable	non applicable	non applicable
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	non applicable	non applicable	non applicable

### Informations complémentaires - Transport par voie terrestre (ADR/RID)

<b>Étiquette de danger</b>	8
<b>Code de classification</b>	C9
<b>Quantité limitée (LQ)</b>	5 L
<b>Danger n° (code Kemler)</b>	80
<b>code de restriction en tunnel</b>	E



---

catégorie de transport 3

**Informations complémentaires - Transport maritime (IMDG)**

Polluant marin Oui.

Groupe de ségrégation -

**Informations complémentaires - Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)**

Quantité limitée (LQ) 1

---

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations EU

#### autres réglementations (UE)

#### Directive 96/82/CE pour la maîtrise des risques en cas de graves accidents avec des matières dangereuses :

96/82/EG, annexe I, partie 2: Observer les seuils quantitatifs des phrases R.

#### Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures

Teneur en composés organiques volatils (COV) en pourcentage pondéral : 0 Pds %

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de cette préparation, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

---

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Indications de changement

2022/06: Änderungen 3

### Références littéraires et sources importantes des données

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.